

■ GESTION FINANCIERE

Vendez vos actifs dévalorisés contre des bons d'achat !

Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à être confrontées à des actifs dévalorisés (qu'il s'agisse de stocks excédentaires, de titres de participation de sociétés dont la valorisation s'est réduite, ou encore de créances non recouvrées). Jusqu'à présent, elles n'avaient d'autres solutions que de les déprécier comptablement ou de les vendre à perte à des liquidateurs. Or de nouveaux acteurs apparaissent qui acceptent de racheter ces actifs à une valeur nettement supérieure à leur valeur de marché au moyen de trade credits. «Ces trade credits, assimilables à des bons d'achat, peuvent être utilisés par les entreprises comme un moyen de paiement partiel de dépenses de frais généraux, souvent prébudgétés (fournitures d'énergie, campagnes médiatiques, travaux d'impression)

auprès de fournisseurs qui sont nos partenaires», explique Eric t'Scharner, président d'Efficio, une société fondée en 1996 spécialisée dans le trade finance, c'est-à-dire l'échange de marchandises. Sur une base contractuelle, les entreprises peuvent se débarrasser d'un actif

déprécié non stratégique qui devient la propriété du courtier. En retour, elles reçoivent une valeur de bons d'achat qui correspond à la valeur d'acquisition du bien à l'origine et qu'elles ont 36 mois pour utiliser auprès de fournisseurs agréés par le courtier. Ce dernier se rémunère sur la marge réalisée lors de la revente à d'autres tiers des biens dévalorisés acquis, mais aussi sur la marge réalisée lors de la négociation des bons d'achat avec ces fournisseurs.

